



COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

---

**Une importante avancée pour le transport durable  
LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE LANCE  
LE NOUVEAU SERVICE *RIVE-NORD COVOITURAGE***



---

**Bois-des-Filion, le 8 juin 2009** – La population de la MRC de Thérèse-De Blainville pourra profiter, dès le 15 août prochain, d'un nouveau service de covoiturage pour des déplacements sur la Rive-Nord, vers Laval et vers Montréal.

Selon le préfet de la MRC de Thérèse-De Blainville, Me Paul Larocque, le nouveau service, *Rive-Nord Covoiturage*, permettra d'atteindre trois principales cibles. « L'importante croissance démographique des dernières années dans notre région a aussi provoqué une hausse du volume de véhicules sur nos principaux axes routiers. Le covoiturage contribuera à en réduire le nombre, notamment aux périodes de pointe. Moins de véhicules signifient aussi moins de gaz à effet de serre, une préoccupation importante au sein de nos municipalités. Enfin, nous estimons que le covoiturage complétera le panier de services en matière de transports collectifs, déjà bien garni par le réseau du CIT Laurentides et le train de banlieue », a-t-il expliqué.

Pour s'assurer d'une efficacité optimale, la MRC de Thérèse-De Blainville a mandaté MM. Pier-Olivier Girard et Francis Rochon, cofondateurs du *Réseau de covoiturage* qui ont également mis en ligne le site Internet *Covoiturage.ca*. L'entreprise a le mandat de l'architecture virtuelle de *Rive-Nord Covoiturage*, incluant un site distinct et un lien accessible sur chaque page d'accueil des sites Internet des municipalités de la MRC.

Les personnes qui voudront profiter du covoiturage, comme passager ou comme conducteur, pourront s'inscrire sur un site Internet dont l'adresse et les différentes modalités seront annoncées d'ici sa mise en service. Fait important à noter, *Rive-Nord Covoiturage* ne se limitera pas à des déplacements origine-destination. En effet, il offrira également des déplacements intermédiaires, en ce sens qu'il sera accessible pour celles et ceux qui souhaitent se rendre à un endroit qui se trouve sur l'itinéraire d'un automobiliste sans en être la destination.

Ce projet a rapidement trouvé des partenaires très intéressés, comme le Collège Lionel-Groulx qui en fera la promotion auprès de sa clientèle et de son personnel. « Nous sommes déjà engagés depuis un an dans le covoiturage. Ce projet nous permettra d'intensifier notre offre, en plus de réduire la pression sur les stationnements du collège et de l'hôtel de ville de Sainte-Thérèse », a commenté M. Daniel Vigeant, directeur de l'informatique, des technologies de l'information et des communications du Collège Lionel-Groulx. Les noms des personnes désireuses de participer au covoiturage, recueillis par les deux partenaires, seront mis en commun afin d'optimiser le jumelage en fonction des déplacements.

Le préfet a conclu en remerciant ses collègues maires et les différents partenaires pour la concrétisation de ce projet qui « permettra à la MRC de Thérèse-De Blainville de se démarquer, une fois de plus, en matière de transport durable ».

-30-

Source : MRC de Thérèse-De Blainville  
450 621-5546